

Contact

Big Brother cometh among us?

« Het ultieme doel is om tegen 2020 een systeem ontwikkeld te hebben dat elke Chinese burger zal monitoren en een 'sociale score' geven. »

The necessity of the World Trade Organization

« History lessons should be borne in mind whilst addressing international trade. »

Aux oubliettes le latin et le grec ?

« Nous réalisons que nous, hommes et femmes du XXI^e siècle, ne sommes ni les premiers génies de l'Histoire, ni les créanciers que nous pensions être. L'Occident et nous-même ne venons pas de nulle part. Notre civilisation est débitrice de civilisations disparues. »



Olivaint

VISITEUR

Édito

Beste Lezers,
Beste Leden van het Olivaintgenootschap,

Een nieuw semester is aangebroken. Enkele studenten hebben reeds hun werk hervat en nu al wordt onze aandacht gericht op de beoordeling van dit academiejaar in het Olivaint Genootschap.

Zoals de ontwikkeling door middel van vrij, gepassioneerd en consistent schrijven voor ons van cruciaal belang is, zo is onze wens om acteurs en actrices van de veranderende wereld te worden.

De geschiedenis heeft aangetoond in hoeverre de journalistiek een rol heeft kunnen spelen als een middel tot maatschappelijke verandering. Vandaag de dag worden de media geconfronteerd met uitdagingen die het gebruik van bepaalde middelen lijken uit te dagen, maar niet het doel zelf van het journalistieke proces.

Kunnen we vooralsnog de pers echt negeren, onder het voorwendsel dat sociale netwerken doeltreffender zouden zijn in het overbrengen van een boodschap?

In dit perspectief werken twee belangrijke doelstellingen voor het einde van het jaar hand in hand. Enerzijds is het tijdschrift *Contact* op zoek naar een samenwerking met een Nederlandstalige pers. Anderzijds zijn er mogelijkheden voor publicatie in de Franstalige pers, mits de redacteur van het artikel in staat is een geest van synthese aan te tonen.

De eerste schrijfsystemen dateren uit het 4e millennium v. Chr. in Mesopotamië. Schrijven is tot op de dag van vandaag een fundamenteel communicatiemiddel voor de ontwikkeling van de mens.

Laten we met dit verlangen om de wereld te veranderen en met dit humanisme, dit semester weer eens onze pen opnemen.

Dank u voor jullie initiatieven en jullie vertrouwen.

Gabriel Maroy

Redactieverantwortelijke 2018-2019

Chers Lecteurs,
Chers Membres de la Conférence Olivaint,

Voici venue l'heure d'un nouveau semestre. Quelques étudiants ont repris leur plume et, déjà, notre regard se tourne vers le bilan de cette année académique passée au sein de la Conférence Olivaint.

Si l'épanouissement à travers une écriture libre, passionnée, consistante est crucial à nos yeux, notre envie de s'inscrire comme acteurs et actrices du monde en mutation l'est également.

L'Histoire a montré à quel point le journalisme a pu jouer un rôle de vecteur de changement sociétal. Les médias font, aujourd'hui, face à des défis qui semblent remettre en cause l'utilisation de certains moyens, mais non les fins elles-mêmes de la démarche journalistique.

Pour l'heure, peut-on vraiment faire fi de la presse, au prétexte que les réseaux sociaux seraient plus efficaces pour faire passer un message ?

Dans cette perspective, deux objectifs majeurs en vue de la fin de l'année marchent, main dans la main. D'une part, la revue *Contact* est à la recherche d'un partenariat avec un organe de presse néerlandophone. D'autre part, les opportunités de publication dans la presse francophone sont présentes, à condition pour le rédacteur de faire preuve d'esprit de synthèse.

Les premiers systèmes d'écriture dateraient du IV^e millénaire avant J.-C., en Mésopotamie. Aujourd'hui encore, l'écriture est un moyen de communication fondamental pour le développement de l'être humain.

Forts de ce désir de changer le monde et de cet humanisme, prenons, à nouveau, notre plume tout au long de ce semestre.

Merci de vos initiatives et de votre confiance.

Gabriel Maroy

Responsable rédaction 2018 - 2019

Sommaire / Inhoudsopgave

Big Brother cometh among us?	4
10 years challenge	5
The necessity of the World Trade Organization	6
Après DAESH, les Incels	8
Kernenergie; de energie van de toekomst of van het verleden?	10
What's in a name?	11
Aux oubliettes le latin et le grec ?	12
Un jugement historique, peut-être passé inaperçu	13
Composition du bureau 2018-2019 / Samenstelling van het bureau 2018-2019	16
Avertissement / Waarschuwing	16
Mécénat & Sponsoring / Mecenaat & sponsoring	16

Big Brother cometh among us?

Winston Smith, arbeider aan het Ministerie van de Waarheid, herschrijft krantenarchieven om zo de gedane geschiedenis te veranderen. Dit onder de permanente supervisie van Big Brother, de mysterieuze leider van Oceania, en de Gedachtenpolitie, die elke oppositie tegen het 'systeem' met ijzeren vuist onderdrukt. Wanneer Winston zijn oppositie tegen Big Brother niet meer kan verbergen, wordt hij door de Gedachtenpolitie brutaal gefolterd en geherindoctrineerd om te eindigen als een gehoorzame slaaf van het systeem.

Deze verhaallijn uit '1984' van George Orwell was een waarschuwing voor de effecten die de computer kon hebben, toen nog fictie. Tussen de publicatie van het boek in 1948 en nu heeft de technologische wereld echter niet stilgezeten en zijn zowel de technologie om data van een bevolking te verzamelen (camera's) als de technologie om die data te verwerken (artificiële intelligentie en machine learning) zeer geavanceerd. Eén land gebruikt die ook ten volle: China.

Het originele idee achter deze supervisie is eigenlijk een reactie tegen de grootschalige fraude en vervalsing die nog steeds in China heerst. De overheid heeft de lokale autoriteiten, bedrijven en ook individuen aangezet tot het delen van hun transactiedata om elke verdenking tot fraude of non-conformiteit met de wet te kunnen uitsluiten.

Zeer snel, echter, is het spectrum van deze acties aardig breed geworden. Plots was het mogelijk dat iemand in de luchthaven toegang werd geweigerd tot zijn vlucht. Waarom? Misschien omdat de luchtvaartmaatschappij wist over het alcoholprobleem van die persoon. Of misschien omdat de datalink met de lokale politie liet weten dat die persoon enkele parkeerboetes nog niet had betaald. Of omdat een bewakingscamera die persoon een paar dagen eerder had zien binnengaan in een gebouw waar een gekende criticus van het regime verblijft. Fictie zoals 1984? Eerder dagelijkse realiteit in de Volks(controlerende)republiek China.

Waarom is dit, denkt u? China is een land dat al eeuwen lang even omvangrijk is als vandaag. De machthebbers hebben dus al lang moeten omgaan met het regeren en dus controleren van een groot rijk. Zo heeft elke generatie aan Chinese leiders zijn manieren gehad om deze controle door te voeren. Onder de Yuan en Ming Dynastie (1271-1644) was er het beruchte Censuraat, gevreesd en misnoegd om zijn brutale acties tegen corrupte lokale machthebbers. Mao Zedong en zijn opvolgers, op hun beurt, hebben met de controversiële Een – en Tweekindbeleid geprobeerd de bevolkinggroei van China te controleren, met de gekende gevolgen van dien.

Voor de Chinese leiders van de 21ste eeuw is de efficiëntie van de hedendaagse technologie is dan ook een zeer goed middel om de bevolking beter te kunnen controleren en te kunnen blijven regeren in het hedendaagse China.

Het ultieme doel is om tegen 2020 een systeem ontwikkeld te hebben dat elke Chinese burger zal monitoren en een 'sociale score' geven. Deze score zal zowel variabel als bindend zijn voor elke aspect van het dagelijkse leven. 'Goede burgers' zullen recht hebben op een betere interestpremie op hun lening, snellere internetconnectie en voor de beste hotelkamers. 'Slechte burgers', daarentegen, zullen benadeeld worden voor de beste jobs, hun kinderen zal toegang geweigerd worden tot de beste universiteiten en de overheid kan zelfs hun hond afnemen (voor de minder frisse lezers, u leest het correct).

Menig lezer zal misschien parallellen beginnen trekken met een aflevering 1, Seizoen 3 uit de Britse serie 'Black Mirror'. Daarin geven burgers elkaar een sociale score op een schaal van 1 tot 5 voor elke ontmoeting of actie. Het hoofdpersonage, Lacie Pound, heeft een sociale score van 4,2 en wil die ten allen koste boven de 4,5 trekken. Haar exploten om deze hogere score te behalen, hebben echter een averechts effect, waardoor haar sociale score een duik neemt. Hierdoor worden haar plots allerlei diensten geweigerd: geen toegang tot vluchten, geen recht op premium huurauto's etc. Uiteindelijk belandt ze in de cel, samen met een andere sociaal laagscorende, verwijderd uit het 'systeem'.

Hoewel dit soort situaties nog even op zich kan laten wachten in Europa, kan het echt wel zo'n vaart lopen in China. Technologisch en juridisch is het sociale score programma implementeerbaar. Technologisch omdat de camera's en artificiële intelligentie ontwikkeld genoeg zijn om alle data te kunnen verwerken en correct categoriseren. Juridisch omdat de grote leider in China, Xi Jinping, zijn fiat heeft gegeven voor dit project en daarmee is de kous af.

De argumenten voor en tegen dit project zijn zo divers als ze controversieel zijn. Uiteraard is dit een zeer efficiënte manier om elke vorm van misdaad en overtreding te monitoren en bestrijden. Het is ook een goede weg om bijvoorbeeld volkstellingen uit te voeren of vermiste personen op te sporen. Mits goed gebruik van de algoritmes en real-time data, kan ook aan efficiënte allocatie van nutsvoorzieningen zoals elektriciteit, water of gas gedaan worden.

Het sociale score systeem houdt echter geen enkele rekening met de privacy van de Chinese individuen. De 'Black Mirror' of 'Big Brother' fantasieën lijken niet zo gek meer als we horen welke gevolgen dit project zou kunnen hebben. Het is duidelijk een wapen van de Communistische Partij om de bevolking onder de knoet te houden.

Een ander, en volgens ondergetekende veel fundamenteeler probleem met dit project, is de volledige uniformisering van de Chinezen. Het sociale score systeem schrijft een hele resem aan standaarden voor om een 'goede burger' te zijn. Gezien de impact dat een slechte score kan hebben, zullen de meeste Chinezen deze regels dan ook strict naleven. Chinese

individuen zullen dus slaven worden van een stel regels. Dit zal elke vorm van creativiteit en innovatief denken bij sommige Chinezen teniet doen. Eerder ironisch, want het zijn exact die creatieve en innovatieve Chinezen van de vorige generatie die aan de basis lagen van de economie en technologie van het China van vandaag.

De drang om elke burger volledig te controleren zou dus wel eens op lange termijn zeer schadelijk kunnen zijn voor de vooruitgang van de Chinese economie. Hierbij moet wel vermeld worden dat de Communistische Partij al jaren van de economische groei een groot punt maakt. Hun bestaan hangt eigenlijk zeer sterk af van deze economische groei. Net die economische groei zou nu kunnen teniet gedaan worden door hun totalitaire drang om elke levende Chinese voortdurend te controleren. De Communistische Partij zou hier dus wel eens fataal in zijn eigen voet aan het schieten kunnen zijn.

Zal het China of de Chinezen dan slecht vergaan? Big Brother heeft Winston Smith kunnen controleren en Lacie Pound is ondanks haar beste intenties door het systeem ingeslikt, verteerd en brutaal uitgespuwd. Het lijkt vrij zeker dat er een hele hoop Chinezen effecten zullen ondervinden van dit nieuw project. Maar misschien kan dit ook wel eens het begin zijn van een lange lijdensweg naar een echte Chinese democratie.

Thomas Vanderhaeghe

Lid van het Olivaint Genootschap schrijvend ten persoonlijke titel

Bronnen:

- Orwell G., 1984, First edition (1948)
- <https://foreignpolicy.com/2018/11/16/chinas-orwellian-social-credit-score-isnt-real/>, geraadpleegd op 02/02/19
- <https://www.forbes.com/sites/arthurherman/2018/08/30/chinas-brave-new-world-of-ai/#3b1432d328e9>, geraadpleegd op 02/02/19
- <https://www.businessinsider.com/china-social-credit-affects-childs-university-enrolment-2018-7?r=UK>, geraadpleegd op 03/02/2019

10 years challenge

En quête d'inspiration, je passe en revue les sujets d'actualité susceptibles d'être traités par cet article : la ténacité du mouvement des gilets jaunes, l'échec annoncé du Brexit, la chute du gouvernement belge, le sursaut des élèves belges pour le climat, etc. Les thématiques en ce mois de janvier ne manquent pas ! Cependant, deux événements, plus légers, retiennent mon attention. Le premier est que le lundi 21 janvier, ce n'est pas seulement le jour de rédaction de ces

quelques lignes. Le lundi 21 janvier, c'est également le jour le plus déprimant de l'année (« Blue Monday » en anglais) selon les conclusions largement reprises par les médias du Docteur Cliff Arnall, psychologue au Centre for Lifelong Learning attaché à l'université de Cardiff.

Le second est le phénomène « 10 years challenge », défi qui consiste à juxtaposer une photo de soi en 2019 avec une photo de soi vieille de 10 ans. Largement suivi sur les réseaux sociaux, ce défi s'est étendu à des photos de bâtiments délabrés, de forêts déboisées, de banquise fondue, ou encore de paysages de guerre au Moyen-Orient dans le but de dénoncer les dégâts engendrés par dix ans d'activités humaines.

Effectivement de quoi déprimer en ce jour le plus déprimant de l'année ! Cet article tentera de contrer ce pessimisme ambiant en illustrant brièvement, à l'image du « 10 years challenge », dix exemples récoltés en interrogeant mes proches de diverses améliorations des dix dernières années.

(1) En dix ans, le taux d'extrême pauvreté dans le monde n'a cessé de reculer. En effet, selon les chiffres de la Banque Mondiale, alors que 16% de la population mondiale vivait en 2009 avec moins d'1\$90 par jour (en tenant compte de l'inflation), ce taux est aujourd'hui environ 8%. Bien qu'ambitieux, l'objectif mondial d'éradiquer l'extrême pauvreté d'ici 2030 reste possible.

(2) Il y a dix ans, sortir son téléphone portable lors d'un déplacement à l'étranger était réservé aux cas d'extrême urgence. Notre seule obsession en passant la frontière était « As-tu bien éteint ton GSM ?? », au risque d'une facture astronomique au retour des vacances. Le roaming n'est en 2019 plus qu'un souvenir dans l'Union européenne, ou l'on peut désormais communiquer au tarif national quel que soit l'endroit où ils se trouvent dans l'Union européenne.

(3) Commander un taxi un Espagne ? Un repas livré à domicile à Los Angeles ? Regarder votre série préférée en vacances ? En 2009, impensable ! Ou très compliqué. Netflix, Spotify, Uber, Deliveroo, Amazon, etc. sont aujourd'hui des services utilisés quotidiennement par la plupart d'entre nous depuis notre smartphone, n'importe où, à n'importe quel moment.

(4) En 2019, le mariage homosexuel est possible dans 26 pays, comprenant près de 15% de la population mondiale. En 2009, seuls 7 pays l'autorisaient. L'ouverture du mariage aux couples homosexuels est par ailleurs en projet notamment au Mexique, en Suisse ou encore au Chili. Si encore beaucoup de pays considèrent les homosexuels comme des criminels, l'égalité des droits, le respect et la tolérance avancent pas à pas.

(5) En dix ans, la transparence et la bonne gouvernance en politique semble être devenue une priorité. Dans plusieurs pays européens dont la France et la Belgique, de nouvelles

dispositions ont été adoptées visant à doper la participation citoyenne, décumuler les mandats, publier les revenus des mandataires publics, etc. Tout cela pour un vie politique plus saine.

(6) Plus émouvant, le témoignage de cette dame : « il y a dix ans, c'est bien simple j'aurais été au cimetière ». Atteinte d'un cancer, les progrès des immunothérapies effectués lors des dix dernières années lui permettent aujourd'hui d'espérer une rémission. Les progrès de la médecine en général ont été nombreux : nouveaux traitements préventifs contre le VIH (« Prep ») qui permet d'éviter la contamination ; prothèses de plus en plus performantes ; travail des cellules souches pour la reproduction de tissus et d'organes ; découverte majeure également pour la maladie d'Alzheimer qui au contraire de ce que l'on pensait n'efface pas la mémoire mais la rend inaccessible au malade ; développement de la robotique médicale et de la télémédecine ; etc.

(7) Un ami espagnol me confiait lui que la situation économique de son pays s'était considérablement améliorée. La crise financière de 2008 a en effet durement frappé le monde et plombé l'économie ces dernières années. Les demandeurs d'emploi sont aujourd'hui en diminution, les opportunités pour les jeunes qui étaient en 2009 extrêmement limitées sont aujourd'hui nettement meilleures, la monnaie européenne a retrouvé une certaine stabilité et le nombre familles laissées sur le carreau après les grandes restructurations et faillites de la crise est en diminution.

(8) Dans le domaine musical, ces dix dernières années ont été indéniablement celles de l'électro et de la techno. Bien que ce huitième exemple soit très subjectif, le développement de soirées ouvertes à tous, dans des endroits insolites, de jour comme de nuit, rejetant le « bling bling » et le « m'as-tu vu », où les maîtres mots sont musique, danse, émotions, communion, amour et tolérance mérite d'être souligné et fait le bonheur des amateurs.

(9) En neuvième lieu, la population (belge en tous les cas) semble avoir pris conscience ces dix dernières années de la problématique de la maltraitance animale. Si, dans les faits, l'élevage et l'abattage intensifs de bétail, de poulets, ou de porcs restent moralement très contestables, le bien-être animal est devenu une préoccupation majeure. Si comme l'a dit Gandhi, « on reconnaît le degré de civilisation d'un peuple

à la manière dont il traite ses animaux », on peut considérer que notre société sort grandie de cette prise conscience et espérer qu'elle se traduise en actes, à l'image du nouveau Code du Bien-être animal adopté fin 2018 en Région wallonne.

(10) Enfin, contrairement au oui-dire, la criminalité à Bruxelles a diminué ces dix dernières années d'environ 20%, toutes catégories de crimes et délits confondus. Ceci ressort des statistiques de la police fédérale.

En conclusion, que ce « 10 years challenge » positif puisse vous insuffler un peu d'optimisme !

Louis Amory

Membre de la Conférence Olivaint s'exprimant à titre personnel

Sources :

- Statistiques disponibles sur le site de la police fédérale : <http://www.stat.policefederale.be/statistiquescriminalite/interactif/>

The necessity of the World Trade Organization

To have a decent grasp of international trade law, one should go back at least one century in time. In 1918, after the end of the First World War, the United States of America (U.S.) became the largest trading nation in the world.¹ When the U.S. raised its tariffs in 1930 to a historically high level, it provoked a competitive wave of protectionism which led to a devastating breakdown of the then world trading system.² The most harmful depression ever – ‘the Great Depression’ – and a decline of world trade by approximately two-thirds between 1929 to 1934 was the result.³ Combined with the rise of fascism and nationalism in Europe, this competitive protectionism, triggered the extreme nationalist policies of Nazi Germany and made the Second World War inevitable.

In the aftermath of the Second World War, influential nations wanted to reshape the post-war world and realised that

¹ D. BETHLEHEM, D. MCRAE, R. NEUFELD, and I. VAN DAMME, *The Oxford Handbook of International Trade Law*, Oxford: Oxford University Press, 2009, 13.

² The “Smoot-Hawley Tariff Act” 1930; A., DAVIES, S., LESTER and B. MERCURIO, *World Trade Law: Text, Materials and Commentary*. 2nd ed. Oxford: Hart, 2012, 56.

³ D. BETHLEHEM, D. MCRAE, R. NEUFELD, and I. VAN DAMME, *The Oxford Handbook of International Trade Law*, Oxford: Oxford University Press, 2009, 13.

nationalism, protectionism and isolationism would not prevent another global disaster. Instead, economic development, free trade and mutual respect among trading partners was embraced as a cornerstone for a more stable and sustainable world economy that was more likely to survive in the long run.⁴ These reflections led to the Bretton Woods Conference of 1944. The U.S. and the United Kingdom took the initiative at the brand-new United Nations (UN) to draft a charter for the proposed International Trade Organization (ITO).⁵ Ultimately, this charter – the Havana Charter – never entered into force, primarily because the U.S. Senate failed to ratify it. As a result, the ITO was stillborn and the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT), which was applied provisionally, became the legal cornerstone of multilateral commercial relations.⁶

For decades, from the signing of the GATT on 30 October 1947 until the official start of the World Trade Organization (WTO) on 1 January 1995, it was not possible to establish an international organisation in the field of international trade law. At best, the GATT could only be seen as a *de facto* organisation.⁷ The main reason for this hesitant start was the high degree of attachment to national sovereignty of countries. While the various negotiating rounds under the GATT were based on mutual concessions, this reciprocity was often found as problematic and resulted in tough negotiations.⁸ During the GATT era (1947-1995), no less than eight rounds of tariff negotiations took place between 1947 and 1994: the Geneva Round (1947), the Annecy Round (1949), the Torquay Round (1950-51), the Geneva Round II (1956), the Geneva Round III (1960-61) - better known as the Dillon Round, the Kennedy Round (1964-67), the Tokyo Round (1973-79) and the Uruguay Round

(1986-94).⁹ The current negotiation round is called the ‘Doha Development Agenda’. Through the introduction of lower trade barriers and revised trade rules it seeks to fundamentally – in about 20 areas of trade – reform the international trading system.¹⁰ The round is called the ‘Doha Development Agenda’, as a major objective is to address implementation issues and to make the WTO more favourable to developing countries.¹¹ The question arises to what extent implementation will actually follow the negotiation of agreements.¹²

While one can of course debate the merits of the WTO, it cannot be denied that at the very least a very successful discussion forum has been established.¹³ Fortunately, history teaches us the danger of isolationism, protectionism, nationalism and populism at the expense of a cooperative framework provided first by the GATT and then by the WTO. History lessons should be borne in mind whilst addressing international trade, also whilst tweeting statements such as: “*When a country (USA) is losing many billions of dollars on trade with virtually every country it does business with, trade wars are good, and easy to win.*”¹⁴

INTELLECTUAL ARGUMENTS FOR TRADE

To have a decent grasp of the debate about the pros and cons of free trade, one should once more go back in time. The earliest governmental or public interference with trade was toll.¹⁵ Toll is a payment in return for permission to pass by through a certain territory. In the late 18th century tolls were replaced by tariffs and other non-tariff restrictions with the main objective to fund the government. Tariffs do have certain harmful economic effects on trade. Imagine the case

⁴ A., DAVIES, S., LESTER and B. MERCURIO, *World Trade Law: Text, Materials and Commentary*. 2nd ed. Oxford: Hart, 2012, 56.

⁵ A. T. GUZMAN, J. A. HILLMAN, and J. H. B. PAUWELYN, *International Trade Law*, 3rd ed., Aspen Casebook Series. New York: Wolters Kluwer, 2016, 87.

⁶ D. BETHLEHEM, D. MCRAE, R. NEUFELD, and I. VAN DAMME, *The Oxford Handbook of International Trade Law*, Oxford: Oxford University Press, 2009, 13.

⁷ P. VAN DEN BOSSCHE and W. ZDOUC, *The law and policy of the World Trade Organization*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, 84.

⁸ M. MATSUSHITA, P. C. MAVROIDIS, and T. J. SCHOENBAUM, *The World Trade Organization: Law, Practice and Policy*, Oxford University Press, 2015, 6.

⁹ A., DAVIES, S., LESTER and B. MERCURIO, *World Trade Law: Text, Materials and Commentary*. 2nd ed. Oxford: Hart, 2012, 58.

¹⁰ M. HERDEGEN, *Internationales Wirtschaftsrecht : Ein Studienbuch. II., überarb. Und Erw. Aufl. ed., Juristische Kurz-Lehrbücher*: München: Beck, 2017, 159.

¹¹ M. HERDEGEN, *Internationales Wirtschaftsrecht : Ein Studienbuch. II., überarb. Und Erw. Aufl. ed., Juristische Kurz-Lehrbücher*: München: Beck, 2017, 159.

¹² MAVROIDIS, P.C. “The Meeting in Doha: Keep on Keeping On.” *Journal of World Trade (Law-Economics-Public Policy)*, 36, no. 2 (2002): 169.

¹³ A. T. GUZMAN, J. A. HILLMAN, and J. H. B. PAUWELYN, *International Trade Law*, 3rd ed., Aspen Casebook Series. New York: Wolters Kluwer, 2016, 83.

¹⁴ President Donald J. Trump – Twitter 2:50 AM - 2 March 2018.

¹⁵ D. BETHLEHEM, D. MCRAE, R. NEUFELD, and I. VAN DAMME, *The Oxford Handbook of International Trade Law*, Oxford: Oxford University Press, 2009, 7.

where imports are – due to tariffs – priced out of an importing country's market: domestic producers will most likely react by raising their prices to the tariff. Consumers in the importing country will pay more for the domestically produced goods than they otherwise would have done without the tariff and some consumers will be priced out of the market because they cannot afford the higher price.¹⁶ The fact that some consumers are priced out is in economics referred to as dead-weight social cost. Consequently, consumers in importing countries lose more than producers in these countries gain, which results in a reduced domestic welfare.¹⁷

The basic idea in trade has always been specialisation or exchange: even Plato already argued in favour of it.¹⁸ The intellectual arguments for trade were given by Adam Smith in his *Wealth of Nations* in 1776. Smith advocated that a country can better buy off a product that is produced more cheaply in another country with some part of the produce of the country's own industry where it has some advantage. Half a century later, David Ricardo and James Mill extended Smith's argument with the theory of comparative advantage.¹⁹ This theory states that countries should specialise and export their least-cost products and trade to receive their higher-cost products. The theory of comparative advantage paved the way for a better understanding of an absolute advantage. This theory still forms the point of departure for international trade.²⁰

Slowly but surely the consciousness grew of the numerous advantages of a well-regulated free trade system. One of the main advantages is specialisation in production, and consequently a more efficient allocation of resources, which results in price reduction and quality increase. Another advantage is additional opportunities for innovation, research and investment. A supplementary consequence of free trade is wealth creation and – when it is regulated properly – consequently poverty reduction. The promotion of peace is also often seen by economists as an advantage of free trade. The disadvantages of free trade are local; e.g. industrial loss and unemployment in a certain country and loss of income for the national government due to lack of import duties. Finally, economists generally assume that trade protectionism is a source of tension and conflict.²¹

The WTO currently has 164 Members and 23 observer governments. These 164 Members represent approximately 99.5% of the world's population and 98% of world trade. Therefore, one can hardly overestimate the importance, influence and impact of the WTO on international trade.

David Wouters

Lid van het Olivaint Genootschap schrijvend ten persoonlijke titel

Après DAESH, les Incels

Nombreux attentats ont eu lieu et continuent de se produire régulièrement de par le monde.

Le sujet qui divise ? La religion.

L'histoire et la réputation de DAESH ne sont plus à faire. Qui n'a pas encore entendu parler de ces extrémistes qui commettent des attentats à la bombe en variant la manière de faire : attentat-suicide, voiture piégée, camion-bélier ou encore le fusil tiré à tout va dans une foule pleine d'innocents.

DAESH, une organisation terroriste bien connue.

Mais qui a déjà entendu parler des Incels ? Ils sont pourtant tout autant des terroristes que le sont les islamistes extrémistes.

Les Incels sont un nouveau genre de groupement terroriste. Leur nom est une combinaison des mots « involuntary celibate ».

Ce groupement rassemble des hommes principalement hétérosexuels, d'après leurs dires, qui se situent entre 18 et 35 ans. Ces hommes subissent leur célibat et l'absence de relations sexuelles dans leur vie. A ce stade il est facile d'avoir pitié d'eux en leur trouvant des excuses comme la timidité par exemple.

En effet, un homme célibataire en recherche d'amour peut facilement être qualifié de garçon timide.

Seulement, la description des Incels va plus loin. Ces hommes involontairement célibataires sont furieux de leur statut de mal aimé et rejettent la faute entièrement sur les femmes. Cette communauté, principalement située en ligne, fait des femmes la cause de tous leurs maux.

¹⁶ M. J. TREBILCOCK, *Understanding Trade Law*. Cheltenham: Edward Elgar, 2011, 32.

¹⁷ M. J. TREBILCOCK, *Understanding Trade Law*. Cheltenham: Edward Elgar, 2011, 32.

¹⁸ D. BETHLEHEM, D. MCRAE, R. NEUFELD, and I. VAN DAMME, *The Oxford Handbook of International Trade Law*, Oxford: Oxford University Press, 2009, 8.

¹⁹ M. MATSUSHITA, P. C. MAVROIDIS, and T. J. SCHOENBAUM, *The World Trade Organization: Law, Practice and Policy*, Oxford University Press, 2015, 5.

²⁰ D. BETHLEHEM, D. MCRAE, R. NEUFELD, and I. VAN DAMME, *The Oxford Handbook of International Trade Law*, Oxford: Oxford University Press, 2009, 9.

²¹ P. VAN DEN BOSSCHE and W. ZDOUC, *The law and policy of the World Trade Organization*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, 24.

Les femmes sont des êtres « *diaboliques* », « *des menteuses pathologiques incapable d'aimer* », « *qui prennent plaisir à malmenier, à moquer ou à humilier des hommes dès qu'elles le peuvent* ».

Les Incels tiennent des discours de haine absolu envers les femmes. Sur les divers forums en ligne, on lit des choses surréalistes qui font dresser les cheveux sur la tête de toutes les femmes de cette terre, et même plus encore, de tous les êtres raisonnables qui la peuplent.

Les discours tenus par ces hommes se revendiquant comme Incels sont d'une nature horrifiante. Les idées se résument à l'apologie du viol, la déshumanisation des femmes et l'appel au meurtre.

Le site Incels.me, interdit aux femmes, compte pas moins de 5.000 membres. Mais ce site n'est pas la seule plateforme sur laquelle ils sont actifs et l'on recense des milliers de nouvelles conversations tous les jours.

Si certains forums sont fermés pour cause de violation des règles d'utilisation, le site Incels.me est pour sa part bien moins regardant face à cela et ses règles d'utilisation laisse ostensiblement une marge de manœuvre aux membres afin d'exprimer leurs pensées mysogines. Cela va même plus loin encore, certains expriment l'idée que « *le viol doit sûrement être bien plus plaisant que le sexe* ». D'autres postent des tutoriels qui expliquent comment ne pas se faire arrêter lorsqu'on est un violeur en série.

Leur haine se dirige contre les femmes, mais pas seulement. Ils proclament à qui veut l'entendre qu'il faut tuer les « Chads » et les « Stacy's ». Les « Chads » désignent le seul type d'homme avec lequel une femme accepterait de coucher : un homme charmant, populaire, à l'aise avec les femmes et ayant une vie amoureuse et sexuelle bien remplie. Les Incels détestent et envient en même temps les Chads. Les Stacy's est le terme désignant les femmes hétérosexuelles en couple.

Tout cela est bien alarmant, mais en quoi sont-ils comparables à DAESH ? Les Incels, communauté principalement en ligne comme dit précédemment, se lancent de plus en plus dans la vie réelle et s'y font connaître. Ce groupement commet des attentats depuis 2014, non pas avec la religion comme cheval de bataille, mais le genre. Le genre féminin.

Leur incompréhension et leur peur du genre féminin les amènent à les haïr du plus profond de leur être. Et cela n'est pas prêt de s'arranger, les Incels sont la définition même d'un cercle vicieux. Ils se retrouvent entre eux, en face à face ou en ligne, partagent leur désarroi, leur malheur d'être seul, et pour se « rassurer » les uns les autres ils remettent la « faute » sur les femmes. Un jeune homme ne comprenant pas son célibat prolongé va se trouver ainsi une communauté

d'hommes vivant la même chose, mais ces derniers vont lui inculquer une haine intrinsèque de la femme. C'est un cercle vicieux car à ce moment-là, quelle femme ressentira de l'attirance pour un homme qui la déteste pour ce qu'elle est biologiquement ?

N'avez-vous pas encore entendu parler des Incels ? Leur réalité est pourtant bien là et, sans agissement, ne fait que se propager. La faute est partiellement due aux médias qui n'en parlent pas (assez) ou ne les mentionnent que comme des fous isolés. Alors que leur organisation est bien réelle.

En 2014, à Isla Vista en Californie, Elliott Rodger fut l'auteur d'un attentat lors duquel il tua 6 hommes et femmes et en blessa 14 au couteau, au fusil et à la voiture-bélier avant de se suicider.

Avant de commettre cet acte, Rodger avait enregistré une vidéo où il expliquait qu'il faisait cela car il voulait se venger des femmes qui l'avaient toujours rejeté et qui n'avaient jamais été attirées par lui. Il s'est ainsi autoproclamé « *gentleman suprême* » en disant dans sa vidéo qu'il était le mec parfait et que malgré cela les femmes se jetaient dans les bras d'hommes odieux plutôt que dans ses bras à lui, alors qu'il était le « *gentleman suprême* ».

Cet attentat a été suivi par une attaque à la voiture-bélier à Toronto le 23 avril 2018. Cet attentat commis par Alek Minassian fit 10 morts. Minassian posta lui aussi un message avant de commettre son attentat : « *La rébellion des Incels a déjà commencé. On va renverser tous les « Chads » et « Stacy's »* ». Ce post Facebook mentionnait également le nom d'Elliott Rodger.

Après cette attaque, la blogosphère des Incels s'est enflammée, évoquant le sacrifice que Minassian avait fait pour la cause. Plus encore, certains internautes ont appelé à vénérer Minassian pour ce qu'il avait fait.

Leur organisation a beau ne pas encore avoir commis énormément d'attaques, les morts qui ont déjà été enterrés au nom des Incels sont autant de morts de trop. Il faut regarder la réalité en face, ignorer le problème ne fera que l'empirer. Alors arrachons la mauvaise herbe avant d'en être envahi, parlons des Incels et tuons ce mouvement dans l'œuf.

Les femmes ont déjà assez de raisons de ne pas vouloir se balader en rue, ne laissons pas des terroristes du genre s'ajouter à la liste.

Apolline Tielens

Membre de la Conférence Olivaint, s'exprimant à titre personnel

Sources :

- <https://www.lemonde.fr/pixels/article/2018/04/24/attaque-de-toronto-qui-sont-les-incels-ce-groupe-de->

[celibataires-auquel-se-refere-le-suspect_5290048_4408996.html](http://www.madmoizelle.com/incels-hommes-celibataires-918463)

- <http://www.madmoizelle.com/incels-hommes-celibataires-918463>
- https://www.huffingtonpost.fr/2018/07/27/incels-me-en-quoi-cette-confrerie-en-ligne-dhommes-misogynes-ressemble-a-daech_a_23490853/

Kernenergie; de energie van de toekomst of van het verleden?

Geen beter onderwerp om een debat te laten ontaarden dan kernenergie. Het volstaat om het woord te laten vallen en de kampen van voor-en tegenstanders slijpen hun zwaarden om tot de aanval over te gaan. Klimaatneutraal, betrouwbaar en competitief volgens de ene, gevaarlijk, duur en in één adem genoemd met kernwapens door de andere.

Wie er (on)gelijk heeft zullen we proberen uit te maken door de vaakst voorkomende argumenten onder de loep te nemen. Waarover geen discussie mogelijk is, is de enorme afhankelijkheid van kernenergie in sommige landen. Wereldwijd wordt ongeveer 5% van de energie geproduceerd door kernsplitsing, maar er zijn enorme verschillen tussen landen. Volgens cijfers van World Atlas (2017) spant Frankrijk de kroon met een afhankelijkheidsgraad van 78,3% met betrekking tot nucleaire energie. België staat op een betwifelbaar verdienstelijke vierde plaats met 47,2% en Duitsland sluit de top 20 af met 16,0%. Opmerkelijk is dat Oekraïne en Rusland, beide toenmalige leden van de Sovjet-Unie in 1986, met respectievelijk een afhankelijkheidsgraad van 43,0% en 16,3% hun appetijt voor kernenergie nog niet verloren hebben. In Oekraïne liggen de plannen voor een tiental nieuwe kerncentrales blijkbaar op tafel; quid de Tsjernobyl? Laat ons met deze cijfers in het achterhoofd de argumentatie van beide kampen fileren.

Om de kost van energie – veelal in de vorm van elektriciteit – opgewekt door verschillende bronnen te kunnen vergelijken, wordt de Levelized Cost of Energy (LCOE) gehanteerd. Deze verdisconteerde ratio van gedane kosten per gegenereerde energie gedurende de levensduur van een energievoorziening laat toe om appels met appels te vergelijken. In de berekening worden alle investerings- en operationele kosten in rekening genomen. De precieze resultaten variëren naar de bron, maar uit de rapporten van zowel Lazard, het IEA en het BEIS blijkt dat kernenergie zeker niet de goedkoopste oplossing is. Het is zo dat uranium vergeleken met fossiele brandstoffen een zeer goedkope brandstof is, maar de investeringskost van een kerncentrale knabbelt aan diens competitiviteit. Verder is de kost van kernenergie behoorlijk gevoelig aan de kost van kapitaal en het is niet gezegd dat de tijden van goedkoop geld voor eeuwig gaan blijven voortduren. Kernenergie bevindt zich – voorzichtig uitgedrukt – ergens in de middenmoot qua LCOE. In deze berekening wordt echter geen rekening gehouden met “long-term residual and societal consequences of various conventional generation technologies that are

difficult to measure (e.g., nuclear waste disposal, airborne pollutants, greenhouse gases, etc.)” (Lazard, 2018). De échte kost, het nucleaire afval dat nog honderden (duizenden?) jaren veilig opgeborgen moet worden, schuiven we nu dus voor ons uit. Het zijn de generaties na ons die het gelag betalen.

Het Nucleair Forum schuift kernenergie naar voren als “essentieel in de strijd tegen de klimaatverandering”. Volgens hun berekening stoot een kerncentrale 12 g/kWh uit, wat vergelijkbaar is met windturbines, ten opzichte van 490 g/kWh voor een gascentrale en 820 g/kWh (!) voor steekool. Factor 68,3, dat kan tellen. Het doet grinniken om te lezen dat het Forum in november 2018 een artikel publiceert, genaamd “De 4 klimaatargumenten voor een behoud van kernenergie in België”, waarin op vier verschillende manieren wordt aangehaald dat kernenergie gunstig is voor het klimaat. Op deze manier wil de sector mee om de golf van de klimaatzaak surfen. Toegegeven, qua CO₂-uitstoot is kernenergie tamelijk klimaatneutraal, al blijft de vraag wat er met bovengenoemd radioactief afval moet gebeuren. Groen en toch niet duurzaam, wat een paradox. Om overigens een significante impact te hebben op de klimaatsverandering is het huidige aandeel van kernenergie met 5% te klein. Om te pleiten voor een algemene en definitieve overschakeling naar kernenergie zijn de uraniumreserves te klein; deze worden geschat op honderd à tweehonderd jaar aan *huidig* verbruik. Hoewel niet fossiel, is deze brandstof evenmin hernieuwbaar.

Vaak wordt aangehaald dat kernenergie betrouwbaar is. Akkoord, zolang er brandstof geleverd wordt en centrale niet stukgaat – of scheurt. Dit geldt evenwel ook voor een kolen- of gascentrale, maar natuurlijk niet voor zon- en windgedreven energieopwekking. Het is dus juist om te stellen dat kernenergie betrouwbaarder is dan zonne- en windenergie. Wanneer er echter mee bedoeld wordt dat uranium uit stabielere gebieden komt dan gas en olie, dan is dit mijns inziens een vage claim. Is Kazakstan stabielere dan Qatar? Australië exporteert zowel uranium als gas, dus gaat deze vergelijking niet op.

Kernenergie is zeer veilig, tot het misloopt. Iedereen heeft wel gehoord van Tsjernobyl, Fukushima en Three Mile Island. Cijfers over ongevallen, schade en slachtoffers variëren naargelang de bron. Benjamin K. Sovacool, professor in energiebeleid aan de universiteit van Sussex, stelt dat er in feite geregeld incidenten zijn, maar dat deze tot relatief weinig dodelijke ongevallen leiden. Greenpeace schat 's werelds meest dodelijke kernaccident te Tsjernobyl op 200 000 doden, terwijl de Wereldgezondheidsorganisatie het jaarlijks aantal dodelijke verkeersslachtoffers op 1,25 miljoen raamt. Hoeveel slachtoffers zullen fijn stof, luchtpollutie en global warming eisen? Ik gok een veelvoud. Kernenergie veilig? Ja en nee, alles is relatief.

Wie heeft er nu gelijk? Moeten we Duitsland volgen en de kerncentrales één voor één sluiten, liever gisteren dan

vandaag? Of eerder Frankrijk, waar de plannen voor nieuwe kerncentrales op tafel liggen? Het is toch op zijn minst opmerkelijk dat Europa's twee grootste economische spelers – gesteld dat de Brexit plaatsvindt – zo fundamenteel verschillende keuzes maken over hun energiebeleid. Naar mijn mening is kernenergie in het beste geval een tijdelijke oplossing in de transitie naar een CO₂-neutraal systeem. De opwarming van het klimaat bestrijden is dringender dan een oplossing vinden voor het kernafval. Ik geloof dat de wetenschap ooit een oplossing zal vinden voor dat laatste probleem, maar zolang de zoektocht gaande is, mogen we kernenergie niet beschouwen als de panacee. Nieuwe kerncentrales bouwen lijkt mij qua investering een gemiste kans naar hernieuwbare energie toe. Alle opererende kerncentrales sluiten is economische onzin en zou leiden tot een toename in het gebruik van fossiele brandstoffen met alle klimaatgerelateerde gevolgen van dien. Rekening houdend met de economische en klimatologische werkelijkheid lijkt langzaam uitfaseren mij de gewezen oplossing.

Wie het Groot Gelijk aan zijn kant heeft, zal de toekomst uitwijzen. Laat ons hoe dan ook een debat voeren op basis van rationele argumenten met ruimte en respect voor de tegenstander. Enkel zo zullen we tot een maatschappelijk consensueel actieplan komen om onze energiebehoefte op een duurzame manier te voorzien.

Maarten Hawinkel

Lid van het Olivaint Genootschap schrijvend tot persoonlijke titel

What's in a name?

Nous sommes au 21^e siècle, et certaines situations demeurent inacceptables. En effet, que ce soit en Russie où la liberté de la presse est menacée, ou dans certaines zones sensibles où la terreur règne de manière omniprésente tel que la Syrie ou la Libye, les droits fondamentaux ne sont pas respectés. C'est en se référant à l'actualité et en faisant référence à toutes ces catastrophes humanitaires et politiques que l'on réalise l'importance et la pertinence de la déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies adoptée en 1948.

Le 10 décembre dernier, demeure une date fondamentale, elle marque le 70^e anniversaire de la déclaration des droits de l'Homme des Nations Unies.

Après la deuxième guerre mondiale, en réponse à la barbarie commise, cinquante états sur les cinquante-huit ont ratifié cette Déclaration Universelle des droits de l'homme à Paris au palais de Chaillot par la résolution 217 (III) A. Cette déclaration précise clairement son objectif principal, lutter pour la défense des droits fondamentaux et cela de la manière suivante comme précisé dans sa préambule : « *La méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement*

d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme. »

Le 10 décembre 2018 j'étais présente à l'Hôtel de ville de Bruxelles où s'est déroulée une conférence à l'occasion des 70 ans de la déclaration universelle des droits de l'Homme. A cet événement des enfants de différentes écoles primaires de Bruxelles avaient l'opportunité de questionner plusieurs personnalités telles que Françoise Tulkens, vice présidente de la cour européenne des Droits de l'Homme mais encore Alexis Deswaef, président d'Honneur de la Ligue des Droits de l'Homme (nous applaudissons le changement récent vers « droits humains », infra) ainsi que Philippe Hensmans, directeur de la section francophone d'Amnesty International en Belgique.

Et c'est une jeune petite fille de 11 ans, Marie, qui s'élance en premier et avec beaucoup de courage, souligne l'ambiguïté que l'on retrouve dans l'appellation de la déclaration :

« Je voudrais comprendre pourquoi dit-on « les droits *de l'homme* » alors que ces droits ne valent pas uniquement pour les hommes, mais aussi pour les femmes. » Tous les intervenants/conférenciers étaient unanimement du même avis : un changement d'expression moins ambiguë se pose.

Un jalon est certainement une occasion de fêter, mais aussi une occasion rêvée de s'interroger. Il serait plus judicieux de modifier le nom de cette déclaration pour le bien de l'Humanité.

Tout d'abord l'expression « droit de l'homme » contient une certaine ambiguïté. Il est clair qu'en utilisant le mot « homme » au lieu de « humain », nous –et en particulier les enfants et plus jeunes- pousse à croire que les droits mentionnés dans cette déclaration sont uniquement réservés au genre masculin.

Le mot « homme » en soit connaît deux définitions. D'une part on retrouve dans le Larousse la définition suivante : « *Individu de sexe masculin physiquement ou moralement adulte, considéré du point de vue des qualités habituellement attribuées à un adulte mâle* », mais aussi « *L'espèce humaine considérée de façon générale* ».

Nous avons tous conscience que cette déclaration s'applique aussi aux femmes, mais l'ambiguïté que l'on retrouve au niveau de son appellation nous pousse à réagir et à vouloir la perfectionner. L'esprit de cette déclaration s'oppose à la charte française des droits de l'homme et du citoyen de 1789, qui refusait d'accorder ces droits aux femmes. Même si cela n'est pas le cas pour la déclaration universelle des droits de l'homme des nations unies il est indéniable que l'expression « droits de l'homme » est plus qu'ambigüe.

Certaines personnes rétorquent que les personnes qui comprennent l'expression dans le sens de la deuxième

définition du Larousse, sont de mauvaise foi. Tandis que d'autres proposent comme alternative, le changement du 'h' minuscule en 'h' majuscule. Certes, ce changement minime pourrait être un début de solution à l'écrit, mais demeure négligeable à l'oral.

En outre, il faut être conscient du fait que l'appellation « droits de l'homme » n'est pas une fatalité liée à la langue française. Ceci est plutôt le résultat d'un choix. Ce choix résulte évidemment pour une grande part de la facilité pour la langue française à conserver la même expression que la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Seulement, cette facilité n'est plus de notre temps.

En effet, c'est uniquement en français que l'on retrouve malheureusement cette ambiguïté car si l'on se réfère aux autres langues telles que l'anglais, le néerlandais ou la langue espagnole, on remarque que l'expression utilisée est plus inclusive. En anglais on parle de « human rights » et non de « rights of man », en néerlandais on dit « Mensenrechten » et pas « rechten van de man » ou encore en espagnol on dit « derechos humanos » au lieu de « derechos del hombre ». Ce n'est donc qu'une question de volonté.

Cette volonté a bien été concrétisée par certaines organisations qui ont décidé d'utiliser l'expression « droits humains » au lieu de « droits de l'homme ». Il s'agit plus précisément d'Amnesty International et l'ancienne Ligue des droits de l'homme, qui a été rebaptisée, Ligue des droits humains.

Comme la ligue des droits humains là si bien formulé pendant son changement de nom en décembre 2018 : « *Ce changement symbolique permet à l'association de réaffirmer que les droits humains concernent tout le monde par définition. Elle donne aussi l'opportunité de donner de la visibilité aux luttes contre les discriminations de genre afin d'atteindre, au-delà d'une égalité de droits formelle, une égalité réelle* ».

Evidemment ce n'est pas en changeant simplement le nom que comme par un coup de baguette magique tous les problèmes se ressoudent ! Des journalistes en Russie seront sûrement encore et toujours menacés et parfois même tués. Les droits des citoyens seront sûrement bafoués dans des zones de guerres telles que la Syrie et des gens seront toujours victimes de trafics humains comme en Libye... Mais malgré tout, opter pour le changement de l'expression d'une déclaration aussi importante que celle des droits de l'Homme. Une déclaration qui a fait l'objet de traduction en 500 langues différentes dont l'autorité et le respect demeurent immenses mérite d'être clair quand il s'agit de l'appellation des personnes auxquelles ces droits s'appliquent.

Lina Achour

Membre de la Conférence Olivaint s'exprimant à titre personnel

Aux oubliettes le latin et le grec ?

Quelle folie vraiment ! ces élèves qui donnent chaque semaine, pendant près de six ans, plusieurs heures de leur temps à étudier une langue qu'ils ne pourront plus entretenir sitôt leur rhéto terminée, faute de pouvoir trouver un interlocuteur. Aberrant, ne trouvez-vous pas ? Ne serait-il pas plus utile de consacrer ce temps à l'étude de langues étrangères, des mathématiques et des sciences, qui elles, sont réellement utiles et potentiellement plus lucratives à long terme ? C'est ce que j'ai pu me dire il y a presque neuf années de cela. Pourtant, mon choix fût de me lancer dans l'étude de deux langues mortes.

Trois ans après avoir fini avec Homère, Virgile, leurs collègues et leur charabia, je souhaiterais prendre du recul. Un court moment, je voudrais sortir de la mêlée de la course au rendement dans laquelle nous jette cette injonction d'être sans cesse efficace. Cette mêlée qu'entretient une pauvre et courte logique de l'intérêt immédiat et de la stricte utilité économique. De là, je souhaiterais discerner puis vous communiquer le bénéfice que j'ai effectivement et modestement reçu de cet enseignement, et que tant d'autres ont reçu, reçoivent, et je l'espère, recevront encore. Car je soutiens que l'étude de ces langues leur profiteront à titre personnel, mais aussi à toute la société, dans son effort de se donner une direction pour son bien et le bien de tous. Bien entendu, je suis conscient que mon point de vue est limité et je ne prétends nullement faire un sermon ou un plaidoyer complet ; voyez mon propos comme une réflexion personnelle mais qui aboutit tout de même à une conviction que je laisse passer au crible de votre jugement.

Je me limiterai à trois fruits que ces études m'ont prodigués, afin de vous en exposer le gain, et qui sait, vous en communiquer le goût ? Ces fruits sont la maîtrise de la langue, l'ouverture d'esprit et enfin, la capacité à mieux nous situer dans notre propre Histoire et à l'interroger. Ici encore, je dois bien me faire comprendre et préciser que ces résultats ne sont nullement exclusifs à l'étude de ces langues anciennes. Je suis d'ailleurs convaincu que bien des gens, sans jamais les avoir étudiées, sont tant davantage pourvus de ces « fruits » que moi-même.

En premier lieu, la langue. Qu'apprend un latiniste ou un helléniste, au fait ? Il tente de lire et de comprendre des idées dans une autre langue – et Dieu sait combien dans la bouche des orateurs, poètes et philosophes antiques, ces idées peuvent être élaborées, longues, complexes et belles dans leur expression – en s'efforçant ensuite de les restituer le plus fidèlement possible dans sa langue maternelle, c'est-à-dire à en communiquer le sens mais aussi la forme ; ce qui est toujours plus au moins impossible, *traduttore traditore* disent les Italiens. Mais comment y parvient-il ? Par un long apprentissage de la langue traduite mais surtout de la sienne propre, de celle dans laquelle il traduit ! L'exercice de

traduction implique de connaître la grammaire, le vocabulaire et la culture d'une autre langue, pour aussitôt se pencher sur ceux de la sienne. Ainsi l'élève apprend petit à petit à apercevoir l'architecture qui structure tout langage ; il apprend à se familiariser avec les fonctions des mots, phrases et parties de phrases ; il développe le réflexe de poursuivre une compréhension toujours plus fine du sens des mots, et pour ce, il devient attentif à leur origine (chance supplémentaire pour ceux dont la langue descend directement du latin, dont les francophones par exemple) ; il affine sa sensibilité à la diversité, la beauté et la densité du style de la langue, et par là, il développe ses propres moyens d'expression. Et j'en passe ! Mais le résultat est là : l'élève maîtrise mieux sa propre langue, car il s'est aguerri à l'exercice de confronter une même idée, unique, à deux langues, différentes. Non seulement il habite mieux sa propre langue, mais son esprit est aussi entraîné à en pénétrer d'autres avec plus de subtilité.

En deuxième lieu, l'ouverture d'esprit. Comment le latin ou le grec peuvent-ils nous pousser à poser des regards plus nuancés sur les choses ? à ouvrir nos champs d'intérêts et à nous questionner ? La réponse se trouve dans deux opérations familières à leur apprentissage : la recherche de la précision dans la langue d'une part, et d'autre part, l'effort de comprendre une idée, telle qu'elle est, émise pourtant par un autre et dans un autre contexte. Je m'explique, celui qui a l'habitude des mots et qui fait des efforts pour en connaître davantage, autant en précision qu'en nombre, est comme un peintre qui dispose de plus de couleurs et du même coup, de plus de « nuances » sur sa palette. Il sera capable de fournir des peintures plus riches et plus chatoyantes en jonglant avec les couleurs et leurs compositions. De même il sera capable de mieux les déceler dans les peintures d'autrui. Et ce n'est pas fini ! S'il a appris à peindre avec un maître ou s'est exercé avec d'autres peintres, il aura appris à regarder la peinture dans les yeux d'un autre. Il ne se satisfera plus du premier regard qui forge le premier jugement. Il posera un autre regard qui cherche, en plus, à voir derrière la peinture, à voir celui qui l'a faite dans la vie et les circonstances qui étaient les siennes. Voilà à quoi s'exerce un latiniste en dialoguant, par l'intermédiaire de leurs écrits, avec des Romains, et un helléniste avec des Grecs. Ceux-ci lui sont pourtant distants de milliers de kilomètres, de plus de deux millénaires et de tant de révolutions historiques... Cet exercice oblige à un surpassement, à s'immiscer dans la tête, la vie et le monde d'une personne très différente.

Alors vient en dernier lieu la mise en perspective. Avec un complément d'histoire nous apprenons que l'idée d'Etat a pu naître grâce à Rome, et que la philosophie qui questionne l'Homme aux quatre coins du globe est née en Grèce. Ces deux civilisations se perpétuent dans la nôtre par l'Histoire, la langue, le droit des Romains et la raison, les questionnements et les cités des Grecs. Cela, nous le conscientisons mieux lorsque par l'étude de leurs langues, nous sommes hissés en

haut d'une échelle posée à l'instant « t » de la ligne du temps, qui nous place face à eux et face au chemin parcouru. De là nous réalisons que nous, hommes et femmes du XXI^e siècle, ne sommes ni les premiers génies de l'Histoire, ni les créanciers que nous pensions être. L'Occident et nous-même ne venons pas de nulle part. Notre civilisation est débitrice de civilisations disparues. Qui l'eût cru ? En dialoguant avec leurs représentants les plus connus, assis sur nos bancs d'école, dictionnaire en main et suant sur notre version qu'un prof viendra bientôt ramasser, nous constatons bien des choses : que des questions qui nous habitent ont été posées bien avant nous, que tant d'assemblées ont connu des enjeux, des luttes et des débats tragiques similaires à ceux qui agitent nos parlements, que l'Homme est toujours livré aux mêmes combats contre le monde et contre lui-même. Humainement et intellectuellement, nous pouvons en recueillir de l'humilité et plus de clairvoyance sur notre existence.

Ma dernière pensée ? Même si chaque année enlève à ma mémoire des mots de vocabulaire que je me suis évertué à y faire rentrer tant de fois, même si le nom de certaines règles de grammaire sonne de plus en plus lointain à mes oreilles, je ne regrette absolument pas mes cours de latin et de grec.

Mon dernier espoir ? Que de nombreux professeurs passionnés et doués dans leur art continuent à voir le jour et à transmettre, avec hauteur de vue et pédagogie, et à de toujours plus nombreux élèves, ce gigantesque héritage.

Jean-Michel Blaude

Membre de la Conférence Olivaint s'exprimant à titre personnel

Un jugement historique, peut-être passé inaperçu

Le 16 novembre 2018 la Chambre de première instance des *Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens* (CETC) a rendu son jugement très attendu dans le deuxième procès du dossier n° 002 relatif aux « Khmers rouges ». Ce jugement historique vous est peut-être passé inaperçu tant il paraît lointain (sur les plans géographique et temporel). Et pourtant ...

Le Kampuchéa démocratique, un régime sanguinaire

Le 17 avril 1975, après des années de soulèvements et de guerre civile, les révolutionnaires communistes s'emparent de Phnom Penh et vident immédiatement la capitale cambodgienne de ses habitants, jetant hommes, femmes et enfants sur les routes. Cette évacuation marqua le début de près de quatre années d'un régime qui mettra le pays à feu et à sang entraînant la mort de plus d'un million et demi de personnes.

Le régime des Khmers rouges reposait sur une doctrine communiste et nationaliste ayant pour objectif de mettre en place une société nouvelle basée sur la répartition totale des richesses, l'autarcie complète, le rejet du capitalisme et l'absence de religion. Les hauts dignitaires du Parti communiste du Kampuchéa démocratique (PCK), comme fut rebaptisé le Cambodge, et à leur tête Saloth Sâr, alias Pol Pot ou le « Frère numéro 1 » gouverneront sur le pays avec une violence extrême. Ainsi, de nombreux « centres de rééducation » verront le jour où les détenus (pour la plupart arrêtés arbitrairement, quel que soit leur âge) subiront torture et déshumanisation afin de recueillir et transcrire minutieusement leurs aveux (forcés), avant qu'ils ne soient sauvagement assassinés ailleurs. La prison de Tuol Sleng (ou S-21) et les « killing fields » de Choeng Ek à Phnom Penh témoignent de cette ignoble barbarie.

En janvier 1979, le régime tombe suite à l'invasion des troupes vietnamiennes qui installent au pouvoir un gouvernement constitué d'anciens Khmers rouges ayant fait défection. Les leaders du régime déchu prennent alors le maquis et pourront encore compter sur la reconnaissance de la communauté internationale - trop longtemps restée aveugle face aux atrocités commises - en occupant le siège du Cambodge à l'ONU jusqu'en 1991.

Mise en place et premiers travaux des CETC

La mise en place d'un mécanisme de reddition de comptes pour les nombreux crimes commis pendant la période des Khmers rouges fit l'objet de longues négociations entre l'ONU et le Cambodge qui débouchèrent en 2003 sur la création des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens. Le pouvoir cambodgien était en effet peu enclin à voir la création d'un tribunal pénal international comme ce fut le cas pour le Rwanda et l'ex-Yougoslavie. Il s'agit donc d'une juridiction proprement cambodgienne, composée de personnel administratif et de juges tant cambodgiens qu'internationaux.

Les CETC ont entamé leurs travaux en 2017 avec le dossier n° 001 qui visait à juger Kang Kek Leu, alias Duch, directeur de la tristement célèbre prison S-21 à Phnom Penh, condamné en 2012 à la réclusion à perpétuité pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Pol Pot ainsi que d'autres dirigeants khmers rouges décédèrent avant d'être jugés.

À l'issue du premier procès dans le cadre du dossier n° 002, la Chambre de première instance des CETC reconnut Nuon Chea (numéro deux et idéologue du régime) et Khieu Samphan (ancien chef d'Etat du Kampuchéa démocratique) coupables de crimes contre l'humanité à raison des déplacements forcés de population et de l'exécution en masse de fonctionnaires République khmère. Leur peine de réclusion criminelle à perpétuité prononcée en 2014 fut confirmée en appel deux ans plus tard.

Le jugement du 16 novembre 2018

Dans ce deuxième procès, Messieurs Nuon Chea et Khieu Samphan ont à nouveau été condamnés à une peine de réclusion criminelle à perpétuité pour leur participation à « l'entreprise criminelle commune » menée par les dirigeants du PCK. Le procès, qui s'est tenu de 2014 à 2017 a été suivi par plus de 80.000 personnes, principalement issues des ethnies cham et vietnamienne. Les crimes contre l'humanité de meurtre (sur les sites de travail), d'extermination, de déportation, de torture, de persécutions pour motifs politiques, religieux et raciaux ainsi que d'autres actes inhumains comme l'atteinte à la dignité humaine et les mariages forcés ont été retenus à charge.

L'intérêt principal de ce second procès du dossier n°002 résidait cependant dans la reconnaissance ou non d'un génocide perpétré à l'égard des groupes ethnique cham (minorité musulmane) et vietnamien (minorité nationale) présentes au Cambodge. Les accusés ont tous deux été reconnus coupable du génocide à l'égard des Vietnamiens tandis que seul Nuon Chea l'a été en ce qui concerne les Chams. Rappelons ici que crime contre l'humanité et génocide ont la même valeur légale en droit international. Le second est néanmoins très spécifique et impose une charge de la preuve plus difficile à apporter s'agissant de démontrer « l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux » (Art. 2 de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, 9 décembre 1948). La reconnaissance du crime de génocide revêt dès lors une importance tout particulière, et pas seulement symbolique, pour les victimes ainsi que pour les ONGs.

Réception du jugement par les différents acteurs

On constate une différence flagrante entre les différentes générations de la population cambodgienne en ce qui concerne l'attention donnée à ce jugement et aux travaux des CETC en général. En effet, les anciennes générations suivent attentivement ces différents procès censés « tourner la page » du passé et permettre une réconciliation collective – c'est près de 20% de la population nationale qui a été tué il y a à peine 40 ans. Tandis que les jeunes témoignent, eux, d'un intérêt plus limité pour cet épisode de leur histoire et sont davantage préoccupés par les problèmes actuels que rencontre le Cambodge (pauvreté, système éducatif défaillant, libertés politiques inexistantes, ...) qui, rappelons-le, figure parmi les états les moins développés d'Asie (143/188 IDH).

Les ONG's actives dans la défense des droits de l'homme au Cambodge attachent quant à elles une grande importance aux procédures menées par le CETC puisqu'elles y voient une manière de pousser à une profonde réforme du système judiciaire. Celui-ci manque en effet d'indépendance en raison

des nombreuses interférences politiques et de la corruption que l'on y observe encore.

Enfin, ce jugement intéresse aussi la communauté internationale (légale) puisqu'il est le premier à reconnaître qu'un génocide a été commis en Asie. Ainsi, même si une situation n'est évidemment pas l'autre et que la plus grande prudence s'impose à ce sujet, certains observateurs n'hésitent plus à dresser le parallèle avec la situation actuelle dans l'état du Rakhine en Birmanie et les nombreuses exactions qui y sont commises par l'armée à l'encontre de la minorité musulmane Rohingya.

Clap de fin (?)

Ce jugement revêt une importance toute particulière puisqu'il s'agit probablement du dernier qui sera prononcé à l'égard des nombreuses atrocités commises par le régime khmer. En effet, l'âge avancé des seuls accusés survivants, la volonté clairement affichée par les autorités cambodgiennes de tourner définitivement cette page de l'histoire, le manque de moyens humains (la moitié du personnel sont des stagiaires et

les juges semblent trop peu expérimentés pour l'immense tâche qui leur incombe) et financiers (les pays donateurs sont de plus en plus réticents à libérer des fonds) ainsi que la lenteur subséquente des CETC sont des éléments qui tendent à indiquer que les travaux des Chambres extraordinaires aux tribunaux cambodgiens pourraient être prochainement clôturés.

Restera alors à tirer le bilan des CETC et des travaux menés par elles, alors que nombreuses ont toujours été les voix mettant en doute leur utilité.

Jérôme Ransquin

Membre de la Conférence Olivaint s'exprimant à titre personnel
Sources :

- <https://www.eccc.gov.kh/fr/introduction-aux-cetc-0>
- https://www.lemonde.fr/asi-pacifique/article/2018/11/16/cambodge-pourquoi-le-terme-de-genocide-a-mis-quarante-ans-a-s-imposer_5384642_3216.html
- « S-21 : la machine de mort khmère rouge », film de Rithy Panh, 2003
- B. Kiernan, *Le Génocide au Cambodge (1975-1979). Race, idéologie et pouvoir*, Gallimard, 1998, 736 p.

Composition du bureau 2018-2019 / Samenstelling van het bureau 2018-2019

Président / Voorzitter

Maxime Gillet

Vice-Président / Vice-Voorzitter

Lise Theunissen

Laure De Man

Formation / Opleiding

Robin Herrero

Rédaction / Redactie

Gabriel Maroy

Relations internes / Interne betrekkingen

Apolline Tielens

Relations externes / Externe betrekkingen

Pierre-Louis Renard

Public Relations

Thibaut Grégoire

Avertissement / Waarschuwing

Les articles publiés dans ce Contact ont été rédigés dans le cadre d'exercices de journalisme. Les articles n'engagent que leurs auteurs. En aucun cas, la responsabilité de la Conférence Olivaint de Belgique a.s.b.l. ne pourra être invoquée.

De artikels die in deze Contact zijn gepubliceerd werden geschreven in het kader van oefeningen in de journalistiek. De auteurs dragen de verantwoordelijkheid van hun artikels. In geen geval kan de verantwoordelijkheid van het Olivaint Genootschap van België v.z.w. ingeroepen worden

Mécénat & Sponsoring / Mecenaat & sponsoring

En tant que centre interuniversitaire pour l'éducation politique des étudiants, y compris le sens civique et le service à la communauté, la COB bénéficie du soutien de:

Als interuniversitair centrum voor politieke vorming van studenten, in o.a. burgerzin en dienst aan de gemeenschap, wordt het OGB gesteund door:

